

WACA

Programme de gestion
du littoral ouest Africain

CÔTE D'IVOIRE

**Projet d'Investissement pour la Résilience des
Zones Côtières Ouest Africaines (WACA-ResIP)**

Tél : 27 22 54 97 47 / 01 02 52 00 01
II Plateaux, 7ème Tranche
27 BP 663 Abidjan 27

projetwaca.ci@gmail.com
Visitez notre site web : www.wacaprogram.org

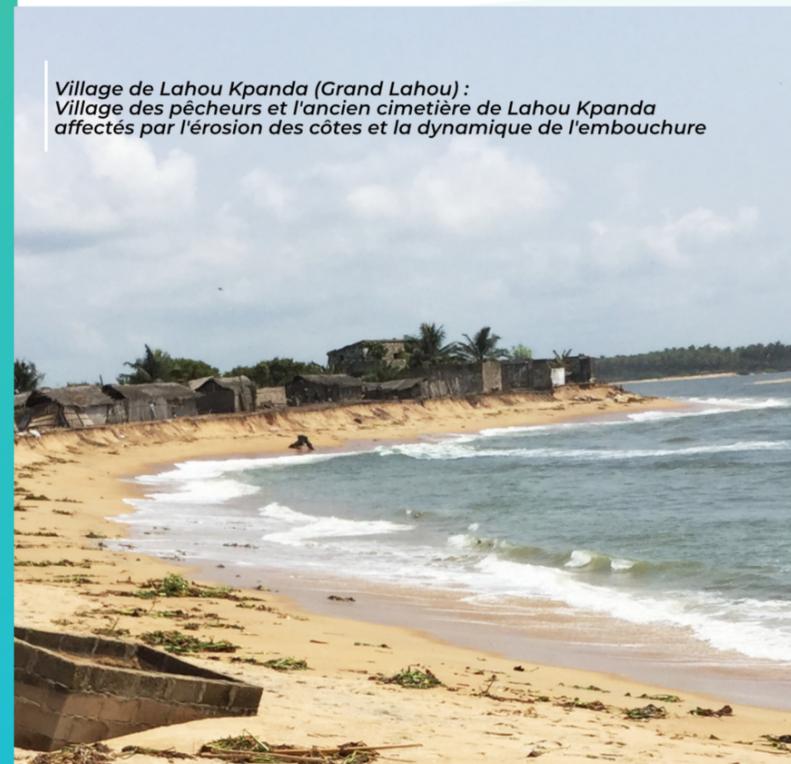
Programme WACA



programmewaca



*Village de Lahou Kpanda (Grand Lahou) :
Village des pêcheurs et l'ancien cimetière de Lahou Kpanda
affectés par l'érosion des côtes et la dynamique de l'embouchure*



**UN
PARTENAIRE
POUR LA
SAUVEGARDE
DES ZONES
CÔTIÈRES
EN CÔTE
D'IVOIRE**

*Assinie (cordon sableux
menacé par la mer)*



*Port Bouet (Abidjan) : Installations Portuaires (Canal de
vridi), la SIR et autres infrastructures menacées par
l'érosion des côtes*



Maitre d'ouvrage :

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Coût du projet WACA : 33 millions de dollars US\$ Durée du projet : Cinq ans (2018 – 2023).

Contexte sectoriel et défis

Les zones littorales Africaines sont des espaces particulièrement attractifs pour les hommes et propices à leurs activités. Elles regorgent d'une abondance d'espèces, dont certaines sont rarissimes et présentent des écosystèmes particulièrement variés avec une diversité biologique très appréciable.

Un niveau élevé d'activités économiques s'y déroulent caractérisé par un fort potentiel de développement de la zone côtière, la rendant très attractive.

Cependant la forte pression sur le milieu naturel avec des impacts négatifs sur les ressources naturelles constituent des menaces pour l'économie et l'environnement des sociétés humaines qui vivent dans la zone côtière.



Le projet WACA en Côte d'Ivoire

Le projet financera la construction / réhabilitation d'ouvrages de protection tels que des digues, des brises lames, des travaux de stabilisation du cordon sableux etc. Pour ce faire, plusieurs études préalables à la mise en œuvre des activités seront réalisées principalement dans les zones d'exécution du projet (commune de Grand-Lahou, et l'embouchure du fleuve Bandama). Ces études permettront de savoir clairement les causes des risques côtiers dans la zone ainsi que les solutions pour résoudre efficacement les problèmes identifiés.

Principales actions à réaliser

- L'appui à la création de l'Agence Nationale de Gestion Intégrée du Littoral (ANAGIL)
- L'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion Intégrée du Littoral (PAGIL)
- La stabilisation du cordon sableux de Grand-Lahou pour lutter contre l'érosion côtière
- La prise des mesures correctives pour lutter contre les inondations et la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce (SAP) pour la zone pilote de Grand Lahou
- Le reboisement et la restauration des plantations de mangroves du complexe lagunaire de Grand Lahou, et leur conservation dans les Parcs Nationaux d'Azagny et des Iles Ehotilé
- L'appui des ménages dans la mise en œuvre des Activités Génératrices de Revenus (AGR)

Activités financées par le WACA

Au plan écologique, la zone du projet abrite une forte diversité d'espèces et un fort potentiel de fixation du carbone atmosphérique. Ainsi, le WACA financera la réhabilitation et le reboisement des champs de mangrove dans le complexe lagunaire de Grand-Lahou, ainsi que dans les Parcs d'Azagny et des îles Ehotilé (tous deux sites Ramsar).

Cette activité qui impliquera les communautés locales vise à stabiliser les berges de la lagune de Grand-Lahou et réduire les effets de l'érosion sur des sites pilotes ciblés, en préservant et gérant les écosystèmes existants.

Pour réduire les différentes pressions sur les ressources des écosystèmes, le projet financera également des activités génératrices de revenus (AGR) au profit des ménages et des personnes les plus vulnérables qui seront identifiés après une évaluation diligente par l'UGP.



Principaux bénéficiaires

Gouvernement : l'élaboration des décrets et arrêtés des articles 7, 26, 37, 46 de la Loi relative à l'aménagement, à la protection et à la gestion intégrée du littoral, toutes choses susceptibles d'offrir des outils d'opérationnalisation de cette Loi.

Communautés vulnérables de la commune de Grand-Lahou, zone pilote du projet, celles vivant autour du Parc National d'Azagny et du Parc National des Iles Ehotilé, ainsi que celles vivant le long de la côte.

Les femmes et les jeunes, ainsi que des personnes vivant sur les terres marginales (bande de sable de Lahou Kpanda) et sur les îles-barrières et près des lagunes.

Les pêcheurs et les mareyeuses des zones côtières du projet.

Les personnes travaillant dans l'agro-industrie et le tourisme situées près des sites du projet

Composantes du projet

Composante 1 : Renforcement de l'intégration régionale et des investissements pour une gestion côtière

Cette composante est pilotée par l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Elle vise à la mise en place d'une coordination régionale dans l'optique de renforcer l'intégration régionale en favorisant les échanges d'expériences, la mutualisation des efforts pour les interventions, les arbitrages et par le renforcement de capacité.

Composante 2 : Renforcement des politiques et institutions nationales et création d'un observatoire

La composante 2 permettra d'apporter un appui au pays afin de lui permettre de rendre opérationnel son cadre réglementaire et d'élaborer des outils de planification.

Composante 3 : Investissements nationaux physiques et sociaux

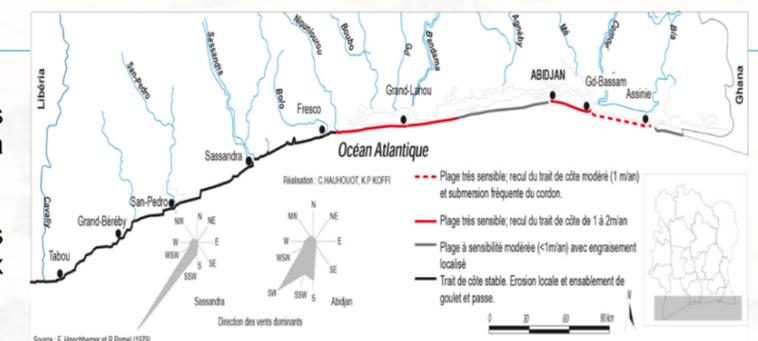
La composante 3 contribuera à la mise en œuvre de certaines recommandations du Plan d'Investissement Multisectoriel de Grand-Lahou par l'implémentation d'investissements physiques et sociaux retenus.

Composante 4 : Gestion du Projet

La composante 4 apportera un appui au fonctionnement et à la mise en place de l'unité de coordination du projet. Elle financera les coûts de fonctionnement du projet pour s'assurer que l'UGP met en œuvre de façon efficace le projet

Indicateurs de résultats

- 1711 Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposées à l'érosion grâce au projet
- 6279 Ménages situés dans les zones côtières ciblées moins exposées aux inondations grâce au projet
- 2200 Ménages dans les zones ciblées ayant accès à des activités de subsistances améliorées



CARTE DES ZONES D'INTERVENTION
San Pedro, Grand-Lahou, Abidjan-Port-Bouet, Grand-Bassam, Assinie.